



Le tabac tue - © Burkina24

[Accueil](#) > [Actualité](#) > [Burkina](#)

Par [Redaction B24](#) -Apr 7, 2016

APPLICATION DE LA LOI ANTITABAC AU BURKINA : LE DÉLAI EXPIRE CE 7 AVRIL 2016

La mise en application du décret portant conditionnement et étiquetage des produits du tabac au Burkina Faso fait des gorges chaudes. L'ONG Afrique contre le tabac (ACONTA) dénonce le non-respect de la loi par les industriels du tabac dont la fin du délai est pour ce 7 Avril 2016. C'était lors d'une conférence de presse qu'elle a animé ce 7 Avril 16 à Ouagadougou sous le thème « application de la loi antitabac ».

Le délai imparti aux industriels de tabac pour se conformer à la loi antitabac expire le 7 Avril 2016. Selon le constat de l'ONG ACONTA, les compagnies de tabac et leurs distributeurs ne respectent pas la loi et continuent à vendre leurs produits dans leurs anciens emballages. Serait-ce une défiance de l'autorité nationale burkinabè ?

La loi n°040-2010 /AN du 25 novembre 2010 portant lutte antitabac au Burkina Faso a été promulguée. A cet effet, les compagnies qui ne l'appliqueraient pas tombent sous le coup de sanctions pénales prévues par l'article 40 de la loi.



Salif Nikiéma (au milieu) appelle à faire une application stricte de la loi

« Le tabac tue 6 millions de personnes par an dans le monde selon les sources de l'OMS et environ deux milliers de personnes par an au Burkina Faso », cite le président de l'ONG, Salif Nikiéma. Pour lui, dans cette même lancée, « il faut protéger la santé de la population du Burkina contre les agissements d'une industrie prédatrice ».

Conformément à l'arrêté conjoint du ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat du 7 Avril 2015, l'ACONTA appelle les autorités à obliger les compagnies de tabac et les distributeurs à mettre en application la loi.

Celle-ci stipule que les compagnies de tabac ne doivent vendre que des paquets sur lesquels des images choquantes, traduisant de façon réaliste les conséquences du tabac sur la santé, sont apposées.

Mariam Ouédraogo (stagiaire)

Burkina24